



**CENTRE INTERNATIONAL DE L'ART PARIETAL
DE LASCAUX
VISITES DES 3, 4 ET 5 OCTOBRE 2018**

Chers amis,

Voici une proposition qui, nous l'espérons, ne vous laissera pas indifférents !

Programme

Compte tenu des distances, ce voyage est proposé sur 3 jours.

Départ de Perpignan le mercredi 3 octobre vraisemblablement aux lieux habituels (à confirmer) : visite en cours de trajet à déterminer.

Visite du Centre International le jeudi 4 octobre en 2 temps

10H visite libre du **Parc du THOT** (environ 1H30) (même principe qu'à la grotte Chauvet pour ceux qui y étaient venus en 2016)

12H déjeuner sur le site

15H visite guidée de la réplique **LASCAUX 4** (2H30)

L'hébergement se fera à **Terrasson** (18 km de Montignac) en $\frac{1}{2}$ **pension les 3 et 4 octobre** au soir à l'Hôtel du Moulin Rouge.

Retour le vendredi 5 octobre avec halte dans la matinée à **Sarlat**, visite et sans doute quelques emplettes sur le marché.....

Arrivée à Perpignan en fin de journée.

En ce qui concerne les repas au cours des trajets aller et retour, nous avons opté pour des pauses repas sur les aires d'autoroute soit pique-nique tiré du sac si le temps le permet ou halte dans un buffet : libre à chacun de choisir sa formule (**non compris dans le montant demandé**).

D'autre part, au vu des dernières sorties il s'avère que nous avons souvent des désistements de dernière minute. Si nous comprenons qu'ils puissent être pleinement justifiés, ils grèvent néanmoins d'une manière importante les budgets prévus pour ces voyages et met l'Association en déficit.

C'est pour cette raison, qu'après renseignements pris auprès de la MAIF, nous vous proposons une **assurance annulation** d'un coût modique (entre **11 et 14 euros par personne**, suivant le nombre de participants)

Cette assurance court à compter de l'inscription jusqu'à la veille du départ et en cas de désistement, il suffira de produire les justificatifs (certificat médical ou autre et paiement de l'acompte).

Nous portons également à votre connaissance que l'on a la possibilité d'accepter des personnes non adhérentes sans que cela pose des problèmes de responsabilité de l'Association. Toutefois, la

priorité étant donnée aux adhérents, elles ne seront acceptées qu'en fonction de la disponibilité de places dans le bus. Ces personnes devront obligatoirement prendre l'assurance proposée.

Veillez noter que les personnes ne désirant pas souscrire à cette assurance ne pourront pas prétendre, en cas de désistement, à un **remboursement** dans les **30 jours** précédant le voyage.

Le montant de ce voyage s'élève à **250 euros par personne**.

Le site étant très demandé, nous devons verser des acomptes le plus tôt possible pour faire enregistrer les réservations de même que pour l'hébergement et le bus. Nous attendons donc votre réponse avec votre inscription et un acompte de la moitié de la somme c'est-à-dire **125 euros par personne**, ceci dans les meilleurs délais soit **au 18 février** au plus tard.

Merci de noter sur le bulletin si oui ou non vous souscrivez l'assurance

Dans l'affirmative, vous serez contacté pour régler l'adhésion.

On vous attend nombreux ... Veuillez envoyer le coupon ci-dessous accompagné de votre acompte, à l'adresse de

Françoise Marschall
49, rue Brice Bonnery
66000 PERPIGNAN

TEL 06 73 85 84 37

A très bientôt et merci pour votre confiance

Voyage LASCAUX des 3,4 et 5 octobre 2018

NOM

PRENOM

nombre :

Adresse

Téléphone portable

Assurance oui

non

Acompte versé pour le 18 /02/2018 :